

L'ANGDM, en partenariat avec l'ANCV dans le cadre du programme "seniors en vacances" organise des séjours en pension complète avec des activités, des excursions, des soirées animées.



Séjour pour personnes à mobilité réduite À FORGES-LES-EAUX (76) DU 18 AU 25 MAI 2026

Ce séjour pour personnes à mobilité réduite est ouvert aux bénéficiaires de l'ANGDM sans activité professionnelle, âgés de 60 ans et plus ou en situation de handicap à partir de 55 ans.

Calme et sérénité au cœur de votre séjour

Profitez d'un cadre idyllique pour
vous ressourcer à votre rythme.



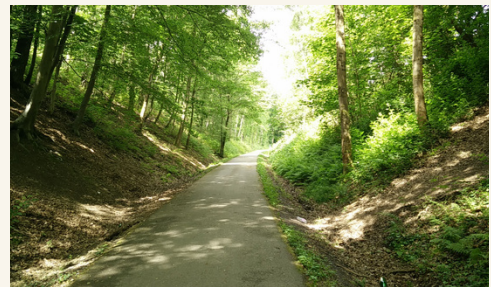
Les prestations incluses dans le tarif du séjour

- le séjour en pension complète
- la taxe de séjour
- les excursions et visites prévues au programme
- les animations et activités du village club
- le transport collectif pour se rendre au village club
- l'assurance rapatriement obligatoire
- la possibilité de chambre individuelle sous réserve de disponibilité et avec supplément

HÉBERGEMENT

VVF NORMANDIE FORGES-LES-EAUX
RUE PIERRE BLOT
76440 FORGES-LES-EAUX

www.vvf.fr/sejour-campagne-normandie



Une pause reposante dans l'ancienne ville thermale

Un équipement adapté et des professionnels présents durant le séjour. Le transport et les installations sur place sont conçus pour faciliter vos déplacements en fauteuil roulant, canne ou déambulateur. L'écoute attentive et les conseils de l'équipe médico-sociale de l'association Int'Act apportent un accompagnement personnalisé.

INFOS ET RÉSERVATIONS

ANGDM
PÔLE PRODUCTION PRESTATIONS APIL
110 AVENUE DE LA FOSSE 23
62221 NOYELLES-SOUS-LENS
contact@angdm.fr
03 21 79 48 48

Aperçu des activités

FORGES-LES-EAUX
DU 18 AU 25 MAI 2026

Région Est - Séjour 1501

Date limite d'inscription: 20 mars 2026

LE SÉJOUR SERA PONCTUÉ D'EXCURSIONS ET D'ACTIVITÉS ADAPTÉES



VISITE GUIDÉE DE FORGES-LES-EAUX

FROMAGES AOP DU MARCHÉ DE FORGES-LES-EAUX

VISITE D'UNE FERME CIDRICOLE DES POMMES DE NORMANDIE

Accès direct au site internet
www.angdm.gouv.fr



Numéro de séjour 1501
à reporter sur le
bulletin de pré-
inscription en
fonction de votre
préférence.

CALCULEZ LE CÔÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est calculé en fonction de vos
ressources et de votre éligibilité à l'aide de
l'ANCV.

Reportez-vous à la notice de calcul.

NOTICE DE CALCUL

La notice de calcul vous permet d'estimer le coût de votre séjour.
Suivez les étapes 1 à 3 pour connaître le tarif du séjour et du transport.



Munissez-vous de votre avis d'imposition 2025 sur les revenus déclarés en 2024

Etape 1 : Êtes-vous éligible à la subvention ANCV ?

	1 part	1,5 parts	2 parts	2,5 parts	3 parts
revenu net imposable personne seule	17 066	22 814	28 563	34 311	40 060
revenu net imposable couple marié ou pacsé			32 199	37 948	43 696



Vous êtes éligible à l'aide ANCV, si votre revenu net imposable est inférieur ou égal aux montants indiqués dans le tableau ci-dessus.

Etape 2 : Quelle est votre tranche de revenus ?

Tranches de revenus annuels	Personne seule	Personne seule 1,5 parts	Couple 2 parts	Famille 2,5 parts
0	inférieurs ou égaux à 11 448€	inférieurs ou égaux à 15 876€	inférieurs ou égaux à 17 784€	inférieurs ou égaux à 22 212€
1	de 11 448,01€ à 11 568€	de 15 876,01€ à 16 596€	de 17 784,01€ à 20 124€	de 22 212,01€ à 25 152€
2	de 11 568,01€ à 12 408€	de 16 596,01€ à 17 772€	de 20 124,01€ à 21 468€	de 25 152,01€ à 26 832€
3	de 12 408,01€ à 13 992€	de 17 772,01€ à 19 860€	de 21 468,01€ à 23 544€	de 26 832,01€ à 29 412€
4	de 13 992,01€ à 16 392€	de 19 860,01€ à 22 992€	de 23 544,01€ à 26 388€	de 29 412,01€ à 32 988€
5	de 16 392,01€ à 17 196€	de 22 992,01€ à 24 060€	de 26 388,01€ à 27 420€	de 32 988,01€ à 34 284€
6	de 17 196,01€ à 19 176€	de 24 060,01€ à 26 496€	de 27 420,01€ à 29 292€	de 34 284,01€ à 36 612€
7	de 19 176,01€ à 21 936€	de 26 496,01€ à 30 156€	de 29 292,01€ à 32 880€	de 36 612,01€ à 41 100€
8	de 21 936,01€ à 27 216€	de 30 156,01€ à 37 080€	de 32 880,01€ à 39 444€	de 41 100,01€ à 49 308€
9	supérieurs à 27 216€	supérieurs à 37 080€	supérieurs à 39 444€	supérieurs à 49 308€



Afin de connaître votre tranche de revenus, il vous suffit de prendre le montant qui figure sur la ligne "revenu brut global" de votre avis d'impôts puis vous référer au tableau ci-contre.

Etape 3 : Quelle est le coût de votre séjour, transport inclus ?

Tranches de revenus	Éligible à l'aide ANCV Tarif/personne	Non éligible à l'aide ANCV Tarif/personne	Coût du transport/personne
0	27 €	48 €	gratuit
1	54 €	97 €	gratuit
2	95 €	169 €	gratuit
3	122 €	218 €	57 €
4	190 €	339 €	57 €
5	190 €	339 €	88 €
6	231 €	411 €	107 €
7	231 €	411 €	126 €
8	272 €	484 €	126 €
9	272 €	484 €	126 €



Une fois que vous avez déterminé votre tranche de revenus, et selon si vous êtes ou non éligible à l'aide de l'ANCV, reportez-vous au tableau ci-dessus pour connaître le coût de votre séjour et du transport.

PIÈCES À FOURNIR

Tout dossier incomplet ou arrivé après la date limite d'inscription fixée au 20 mars 2026 ne sera pas traité.

Pièces à joindre obligatoirement

- Bulletin de pré-inscription complété recto verso et signé
- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité, pour chaque participant
- 1 exemplaire du programme séniors en vacances ANCV complété et signé pour chaque participant
- Assurance responsabilité civile en cours de validité au moment du séjour
- Avis d'imposition complet (toutes les pages) 2025 sur les revenus 2024 pour chaque participant.



Si vous êtes accompagné de votre enfant adulte handicapé et qu'il possède son propre avis d'imposition, celui-ci devra être transmis à l'ANGDM.



Si votre situation financière a changé en cours d'année 2024 ou 2025 (mariage, concubinage, veuvage...) toutes les déclarations fiscales devront être transmises à l'ANGDM.



Confirmation de votre inscription

- Après l'instruction de votre dossier, une notification d'accord ou de refus vous sera adressée par courrier. En cas d'accord, la notification précisera le montant à régler.



Merci de n'envoyer aucun règlement (chèque ou virement) avec votre bulletin d'inscription.

- Une fois l'inscription validée par votre paiement, l'association Int'Act vous enverra tous les documents nécessaires au bon déroulement de votre séjour.

